

# Principales conclusions et recommandations du Forum

La 20<sup>e</sup> édition du Forum économique international sur l'Afrique, conjointement organisé par la Commission de l'Union africaine et le Centre de développement de l'OCDE, sous la présidence de S.E. M. Macky Sall, Président du Sénégal, avec la participation du Président de Madagascar, du Premier ministre du Togo, du ministre des Affaires Étrangères du Japon, du Secrétaire général de l'OCDE et du Président de la Commission de l'Union Africaine, a porté sur le thème « **Investir pour une relance durable en Afrique** ». Au terme des débats qui ont suivi la cérémonie d'ouverture, nous sommes parvenus aux conclusions suivantes :

## *Pour assurer une reprise économique mondiale durable, la priorité est de gagner rapidement la bataille contre le virus partout dans le monde*

1. Les vaccins doivent être considérés comme biens publics mondiaux. La communauté internationale doit s'efforcer de garantir une distribution équitable et, en temps opportun, des vaccins anti-COVID-19 afin de permettre à 60% de la population du continent africain d'être vaccinée.
2. Il est urgent de faire face aux défis économiques et sociaux en Afrique, considérablement aggravés par la crise mondiale. Malgré une propagation du virus relativement limitée en 2020, pas moins de 41 économies africaines ont subi une récession, contre seulement 11 pays lors de la crise financière mondiale de 2009. Ce choc risque de fragiliser durablement beaucoup de ménages précaires, majoritairement dépendants de l'économie informelle. À un après le début de la pandémie, plus de 30 millions de personnes en Afrique sont à risque de s'ajouter au nombre de personnes déjà en situation d'extrême pauvreté.
3. **Nous saluons** les efforts déployés par les responsables politiques, ainsi que la société civile et les citoyens pour limiter la propagation du virus. Toutefois nous soulignons la nécessité de renforcer durablement les mesures budgétaires et monétaires pour faire face à la crise, avec la priorité de canaliser les liquidités vers les ménages et groupes sociaux vulnérables, les PME et les secteurs à fort impact pour la relance économique.

4. **Nous encourageons** la Commission de l'Union africaine à nouer les partenariats les plus adéquats à l'apprentissage mutuel et l'échange de bonnes pratiques entre pays en matière de soutien aux individus, ménages et entreprises les plus vulnérables, et d'élargissement de la protection sociale.

***Le temps est venu d'un « New deal for Development » : face à cet immense choc mondial, seule une action coordonnée au niveau continental et global nous permettra de réduire les vulnérabilités de nos économies***

5. Au-delà de la réponse à l'urgence, nous réaffirmons la nécessité impérieuse d'adopter des politiques publiques à même d'investir dans la transformation des économies, de créer des emplois de qualité et de permettre aux pays africains de bénéficier de leur dividende démographique. Les succès retentissants de jeunes entrepreneurs talentueux et des pôles d'innovations technologiques à travers le continent montrent que la jeunesse de la population peut être moteur de changement pour nombre de pays dans les décennies à venir.

6. Les questions liées à l'économie et à la transformation numériques devront faire partie intégrante de ce « New Deal for Development ». L'élan actuel d'innovation peut contribuer à la résilience face à la COVID-19 et faciliter la relance économique mondiale, si les politiques publiques œuvrent dans l'intérêt de tous.

7. La mise en œuvre effective et rapide de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et des projets prioritaires du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) peuvent renforcer les chaînes de valeur régionales et réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs. Pour rappel entre 2000 et 2018, le continent africain a affiché le deuxième taux de croissance économique le plus élevé au monde, à 4,6 % en moyenne, derrière l'Asie (7.2 %). Cette croissance économique africaine antérieure à la COVID-19 était largement tirée par la demande intérieure.

8. Nous appelons les institutions panafricaines et les Communautés économiques régionales à mettre en place des espaces de concertation et des mécanismes formels pour identifier et renforcer les complémentarités régionales dans les chaînes de valeur à fort potentiel, afin d'appuyer la mise en œuvre de la ZLECAf.

9. Nous exhortons les partenaires et la communauté internationale à amplifier le soutien au programme de transformation que l'Afrique s'est choisie pour elle-même. À cet effet, nous saluons et encourageons la coopération fructueuse de l'Union africaine (UA) avec l'OCDE, par le biais de son Centre de développement, dont naissent chaque année les rapports phares *Dynamiques du développement en Afrique* et *Statistiques des recettes publiques en Afrique* ainsi que ce Forum économique international sur l'Afrique. Nous les encourageons à élargir ce partenariat aux sujets traités lors de l'édition qui s'achève, notamment sur le thème de l'investissement pour la transformation productive et des infrastructures de qualité.

10. Les gouvernements d'Afrique font face à la pandémie de COVID-19 avec de plus faibles ressources financières par habitant que lors de la crise financière mondiale de 2008. Il est donc impératif d'agir rapidement sur tous les leviers pour assurer une mobilisation adéquate des ressources extérieures et domestiques pour le financement du développement. Il est nécessaire de renforcer la coopération internationale sur les pratiques fiscales, afin de mieux combattre les flux financiers illicites, et sur le traitement de la dette.

11. Nous saluons l'initiative du G20 sur une restructuration de la dette. Le moratoire sur le service de la dette accorde un répit aux pays africains, mais il demeure insuffisant pour assurer une réponse adéquate à la pandémie et une relance durable. **Nous demandons** des réponses concrètes pour avancer plus vite, notamment : la réallocation des droits de tirage spéciaux non-utilisés ou la création de nouveaux droits de tirage spéciaux pour les pays en manque de liquidités ; et la restructuration de la dette et, dans certains cas, son annulation totale afin de faire face aux besoins de financement urgent. Nous **réaffirmons** l'important de s'a dosser sur un système multilatéral solide et coordonné, avec une gouvernance économique et financière mondiale reformée, pour trouver des solutions systémiques et durables, en mesure de soutenir les gouvernements, susciter des réponses innovantes et cohérentes et accroître la coopération entre les différentes communautés de politiques publiques dans le contexte de crises multiples.

12. Une question urgente est de réformer le système fiscal international, afin de l'adapter au caractère transnational de l'économie, consolider un système d'échanges d'information et de fiscalité internationale juste et équitable, et éviter le risque de nouvelles mesures fiscales non coordonnées. Nous **avons décidé** d'agir d'un commun accord en vue de changer les règles fiscales internationales, en particulier en apportant des changements fondamentaux dans la répartition des droits d'imposition afin de corriger le déséquilibre actuel en faveur des pays développés (résidents) au détriment des pays en développement (sources). **Nous encourageons** la communauté internationale à progresser de façon inclusive vers la conclusion d'une solution multilatérale de long terme, fondée sur un consensus aux défis fiscaux posés par la numérisation de l'économie.